

Mobilités spatiales et populations

XVIIe colloque national de démographie, 17-20 mai 2016 (Lille, France)

Conférence universitaire de démographie et d'études des populations

Proposition de communication

Migrations résidentielles en fin de vie : comment les déterminants individuels influencent-ils la mobilité des populations très âgées ?^{1,2}

Mélanie BOURGUIGNON³, Thierry EGGERICKX⁴, Jean-Paul SANDERSON⁵

I. Abstract court

Les migrations de fin de vie sont actuellement encore très peu étudiées parce qu'elles sont moins fréquentes comparativement à d'autres, survenant à des périodes différentes du cycle de vie. Elles sont cependant loin d'être inexistantes et témoigneraient, à l'instar de l'ensemble des migrations observées à tout âge, de l'augmentation de la mobilité des populations très âgées depuis récemment (1^{ère} hypothèse). Par ailleurs, le fait de migrer n'est pas indépendant des caractéristiques de la commune d'accueil. On sait par exemple que les jeunes retraités migrent principalement vers des espaces ruraux (périurbains récents ou espaces ruraux plus isolés). A l'opposé, ils quittent davantage les grandes villes. Il en résulte un différentiel local qui témoigne du caractère attractif ou répulsif des communes belges. Ce caractère attractif va de pair avec des soldes migratoires et des taux de mobilité relativement plus élevés dans des communes essentiellement localisées en Ardenne, dans la région Ourthe-Amblève, ou encore le long du littoral belge. Cette spatialisation de la migration existerait aussi aux âges très élevés (2^e hypothèse) mais probablement pour des raisons un peu différentes, liées à la proximité par rapport aux infrastructures, à la volonté de se rapprocher de la famille, etc. En complément de ces hypothèses, nous en formulons une 3^e centrée sur les déterminants individuels et communaux de la migration en fin de vie. Nous entendons montrer que la probabilité de changer de lieu de résidence aux âges élevés varie selon les individus. Nous centrerons notre propos sur les effets liés aux caractéristiques des logements individuels, en supposant notamment que l'accès à la propriété et la confortabilité du logement (en ce compris la possibilité de l'adapter aux éventuels problèmes de santé et de dépendance) influencent la stabilité/l'instabilité résidentielle des populations très âgées. Ces hypothèses feront l'objet de démonstrations empiriques à l'échelle de la Belgique et de la Wallonie, à partir de données issues du Registre national (contenant des informations sur la population légalement résidente entre 1991 et 2014) et des derniers recensements de population (2001, 2011). Diverses méthodes seront utilisées pour répondre à nos hypothèses dont celles de l'analyse démographique (reconstitution de soldes migratoires et de taux de mobilité locaux, etc.), ainsi que des modèles de régression logistique estimant d'une part pour les 50-69 ans, et d'autre part pour les 70 ans et plus, leur probabilité de changer de lieu de résidence en fonction de leurs caractéristiques individuelles. Pour les 70 ans et plus, les analyses seront menées en distinguant les migrations vers des institutions et les migrations vers des logements privés de manière à mettre en évidence d'éventuelles différences.

Mots-clés : migrations résidentielles, fin de vie, Belgique, logements

¹ Cette communication s'inscrit dans le projet de recherche *VirtualBelgium in Health (VBIH) : Une plateforme de population virtuelle comme outil d'aide à la décision en matière de prospective et de planification des besoins de soins de santé pour les personnes âgées*, financé par la Direction générale opérationnelle –Economie, Emploi et Recherche (DGO6) de la Région wallonne.

² Cette communication s'inscrit dans le prolongement direct de résultats qui seront présentés lors de la Chaire Quetelet 2015 (novembre 2015 – Louvain-la-Neuve) mais s'appuyant sur d'autres dimensions de la migration résidentielle chez les personnes en fin de vie.

³ Centre de recherche en démographie, Université catholique de Louvain, melanie.bourguignon@uclouvain.be

⁴ Centre de recherche en démographie, Université catholique de Louvain, thierry.eggerickx@uclouvain.be

⁵ Centre de recherche en démographie, Université catholique de Louvain, jean-paul.sanderson@uclouvain.be

II. Contextualisation et bref état de la littérature

Dans les sociétés occidentales actuelles, l'allongement des durées de vie est généralement accompagné de profondes transformations sociétales, affectant à la fois les secteurs économique (financement des retraites, de la dépendance...), socioculturel (transformations des configurations familiales avec la coexistence concomitante d'au moins trois générations...) et politique (modification de l'âge à la retraite, maintien à domicile *versus* institutionnalisation ?...).

Les populations âgées constituent un groupe tout à fait particulier. Sur le **plan économique**, elles quittent massivement le marché du travail autour de 65 ans. Sur le **plan de la santé**, la montée en âge va très souvent de pair avec l'apparition de problèmes de santé liés à la vieillesse. Sur le **plan de la trajectoire familiale**, les parents âgés expérimentent progressivement le phénomène du « nid vide » et deviennent, pour certains, grands-parents, acquérant ainsi de nouvelles responsabilités, notamment en termes d'aides intergénérationnelles. Enfin, sur le **plan démographique**, on assiste, à cet âge, à l'émergence de nouveaux comportements migratoires. Plusieurs recherches ont effectivement démontré l'existence de schémas migratoires particuliers selon les âges des individus. On sait par exemple que les actifs migrent le plus souvent, accompagnés de leurs enfants, vers des zones urbaines et périurbaines alors que les soldes migratoires des retraités observés dans ces espaces sont largement négatifs. En Belgique, les soldes migratoires observés pour les retraités sont bien plus élevés dans les communes périurbaines récentes, dans les communes situées le long de la côte belge, ainsi que dans les communes du rural ardennais et d'Ourthe-Amblève (Eggerickx et al., 2007 ; Christel, 2006, Bracaval, 2009) qui récupèrent au moins partiellement les populations âgées préférant s'installer dans des zones encore relativement dépourvues des effets économiques, sociaux et environnementaux de la périurbanisation (Eggerickx et al., 2007). À ces âges, la migration apparaît ainsi comme délivrée du frein de la distance : c'est davantage les caractéristiques du lieu d'arrivée qui importent, quelles que soient en réalité la distance à parcourir, la proximité par rapport à l'entourage ou aux lieux de vie initiaux, etc.

Aujourd'hui, la majorité des travaux se concentrent sur les migrations de retraite, c'est-à-dire celles survenant autour du départ du marché du travail (50-69 ans) (Bonvalet et Ogg, 2009 ; Thomsin, 2001). Or, les migrations observées à ces âges s'inscrivent dans un contexte tout à fait particulier : on quitte aujourd'hui le marché de l'emploi, avec comme perspective, une longue période dénuée de contraintes professionnelles ou de santé. La migration autour de ces âges est alors utilisée par les populations comme une stratégie pour quitter la résidence occupée pendant la période active, transiter vers un nouveau milieu de vie et adopter un nouveau mode de vie : « *La migration de retraite n'est pas seulement une stratégie résidentielle, elle est une stratégie du mode de vie : l'acteur social cherche à maintenir plaisir à vivre et image positive de soi dans un nouveau mode de vie, à compenser des pertes, à développer de nouveaux rôles, de nouvelles activités, de nouvelles relations, un autre rapport aux lieux.* » (Cribier et Kych, 1992, p. 679).

Au-delà de ce troisième âge, la littérature montre que la migration tend à diminuer (Sanderson, 2013), puis à repartir à la hausse autour de l'âge-charnière de 75 ans. Cette ultime étape dans le parcours migratoire des individus est, dans ce cadre, davantage liée à la dépendance ou au veuvage (Cardarec, 2010 ; Ogg, Renaut, Leal, 2008). Elle est toutefois largement sous-exploitée dans les recherches démographiques. Or, nous faisons l'hypothèse que les motivations et les déterminants qui sous-tendent ces migrations survenant aux grands âges sont en net décalage avec celles qui poussent les jeunes retraités à quitter leur lieu de vie.

III. Questions et hypothèses de recherche

Cette communication se structurera autour de différentes hypothèses de travail qui visent, chacune, à apporter des éléments de réponse supplémentaires à la question de recherche suivante : *comment les schémas migratoires observés aux grands âges diffèrent-ils de ceux observés autour du départ du marché de l'emploi ?*

Dans un premier temps, nous schématiserons l'ampleur des migrations résidentielles observées parmi les populations très âgées. Pour cela, nous adopterons un angle de vue très local puisque nous reconstituerons l'ensemble des soldes migratoires et des taux de mobilité pour chacune des 589 communes de Belgique. Ces premières analyses permettront à elles seules de confirmer à la

fois l'existence d'un différentiel régional (la mobilité des personnes très âgées est nettement sous-représentée en Flandres, comparativement à la situation wallonne), et d'un différentiel local (lié à l'attractivité ou la répulsivité des groupes âgés).

Dans un second temps, nous reconstituerons l'ensemble des soldes migratoires et taux de mobilité observés chez les personnes très âgées pour la période 1970 – 2013. Derrière l'évolution de ces différents indicateurs, nous chercherons à montrer si et dans quelle mesure l'augmentation des mobilités internes observées en Belgique depuis les années 1990 (Eggerickx et al., à paraître) s'applique aussi aux mobilités internes observées parmi les individus très âgés (70 ans et plus).

Enfin, après ces deux étapes de cadrage, nous tenterons d'identifier les déterminants de la migration des individus très âgés. La migration chez les actifs relève au moins en partie de contraintes professionnelles ou familiales (Eggerickx et al, 2007). On sait parallèlement que les migrations survenant autour de la retraite sont essentiellement déterminées par les caractéristiques du lieu de destination (Bracavel, 2009 ; Cardarec, 2010 ; Sanderson, 2013). On connaît par contre très peu de choses sur les déterminants de la migration en fin de vie. Pour cela, nous posons l'hypothèse que la migration aux âges élevés est fonction de nombreux critères individuels dont le statut socioéconomique des individus (estimé via leur niveau d'instruction), l'accès à la propriété et la « confortabilité » du logement. La prise en compte des effets liés à ces trois principales variables est basée sur trois hypothèses. Nous considérons notamment que le statut socioéconomique des individus influence la probabilité qu'ils ont de migrer et de s'établir ailleurs en Belgique. L'accès à la propriété est en revanche considéré comme un facteur qui fige les populations. Autrement dit, l'instabilité des populations en termes de logement (propriétaires *versus* locataires) serait un motif de leur instabilité résidentielle. Enfin, la mobilité résidentielle aux âges élevés serait une alternative en faveur de l'acquisition d'un logement plus adapté. La migration résidentielle serait alors d'autant plus fréquente parmi les populations très âgées vivant dans un logement trop spacieux, très peu confortable (présence/absence de chauffage central) et/ou ancien.

L'effet de ces variables sera testé et contrôlé par une série d'indicateurs micro et macro. Parmi les indicateurs macro, nous intégrerons des informations sur les types de communes d'origine et de destination. Cela nous permettra d'estimer l'effet des caractéristiques du logement, quels que soient par exemple le type de commune (urbain vs. rural) ou la disponibilité locale de services.

IV. Données et méthodes

La Belgique dispose d'un arsenal statistique bien établi. Les données du Registre national, couplées aux informations issues des recensements de population proposent effectivement le suivi régulier des individus, assorti d'informations très précises au niveau des ménages et des individus.

Pour analyser les migrations de fin de vie en Belgique, à la fois dans une optique statique (situation actuelle) et dynamique, nous proposons dès lors d'analyser ces données individuelles qui ont été précédemment mises en forme pour permettre l'identification des déterminants et des tendances de long terme.

Dans ce cadre, la migration résidentielle, aussi nommée ici « migration interne », désigne tout changement de résidence identifié au sein du Registre national, quel que soit le nouveau lieu de destination. Une migration résidentielle est donc considérée comme telle dès qu'il y a un changement d'adresse et ce, qu'il s'agisse ou non d'une nouvelle adresse localisée dans la même section, la même commune, le même arrondissement, la même province ou la même région.

Nous proposons ici de structurer l'exploitation des données en deux temps.

D'une part nous réaliserons l'analyse de la dynamique des migrations, c'est-à-dire la reconstitution des mouvements migratoires par sexe, par groupe d'âge et par période d'observation. L'analyse de l'évolution de la mobilité résidentielle sera réalisée pour la période allant de 1970 à 2013.

D'autre part, nous identifierons les déterminants de la mobilité résidentielle en fin de vie. Pour cela, nous fonctionnerons à partir de modèles de régression logistique qui identifieront la probabilité qu'ont ou non, les individus âgés de 70 ans et plus de migrer vers une autre commune de Belgique. Ce modèle sera mis en regard avec celui estimant la probabilité des (pré-)retraités (50-69 ans) de changer de commune de résidence.

De nombreuses données seront intégrées dans nos modèles de régression dont les principales illustrent les informations suivantes : l'âge des individus, leur sexe, la taille et le type de leur ménage, leur état civil, les caractéristiques de la commune de résidence d'origine, les caractéristiques de la commune de destination, la distance entre la commune de résidence initiale et la commune de destination, leur niveau socioéconomique, le confort de leur logement initial, etc.

V. Résultats attendus

À l'heure où cette proposition de communication est rédigée, nous ne sommes pas encore en mesure de faire part des résultats qui en découlent. Nous pouvons, à ce stade, uniquement proposer des pistes de réflexion en guise de réponse à nos hypothèses.

- Il existe un différentiel local et régional en matière de migrations en fin de vie, tout comme c'est le cas pour les migrations des jeunes retraités. Autrement dit, certaines communes exercent un effet attractif chez les populations âgées. D'autres communes sont en revanche considérées comme répulsives parce qu'elles se caractérisent principalement par un départ massif d'individus très âgés, plus qu'elles n'en accueillent en réalité.
- La migration de fin de vie n'échappe pas à la sur-mobilité récente observée pour l'ensemble des populations.
- La migration observée en fin de vie est fonction du caractère « fixateur » des logements et de leur « confortabilité ». La vérification de cette hypothèse devrait se manifester par une probabilité accrue de migrer chez les individus non propriétaires de leur logement et parmi ceux qui disposent d'un logement peu confortable.

VI. Références bibliographiques

- BACCAINI B. (1994). Comportements migratoires et cycles de vie, *Espace, populations, sociétés*, Les migrations internes, n° 1, pp. 61-74.
- BONVALET C. ET OGG J. (2009). *Les Baby-boomers : une génération mobile*, coll. « Monde en Cours », Paris, Co-Editions de l'Aube et de l'INED, 253 p.
- BRACAVAL F. (2009). *La migration interne des personnes âgées de plus de 50 ans en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Mémoire de DEA en Démographie.
- CARDAREC V. (2010). Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche « Vieillesse de la population et habitat », *Espace populations sociétés*, 2010, 29-40.
- CHRISTEL V. (2006). Trajectoires résidentielles des personnes âgées, *Données sociales – La société française*, pp. 525-529.
- CRIBIER F. (1994). La migration de retraite des Parisiens : l'apport des enquêtes biographiques par cohortes, *Espace, populations, sociétés*, Les migrations internes, n° 1, pp. 75-83.
- CRIBIER F., KYCH A. (1992). La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ, *Population*, n° 3, pp. 677-717.
- EGGERICKX T., DAL L., SANDERSON J.-P. Les migrations internes en Belgique depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Retour critique sur le processus de périurbanisation et ses perspectives d'avenir, *Revue Quetelet/Quetelet Journal*, à paraître.
- EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., BAHRI A., HERMIA J.-P. (2007). Diversités démographiques et migrations résidentielles dans les espaces ruraux en Wallonie (Belgique), *Norois (en ligne)*, *Vivre les espaces périurbains*, vol. 4, n° 205, consulté le 26 mai 2015.
- NOWIK L., THALINEAU A. (2008). *Programme de recherche : Vieillesse de la population et Habitat. Mobilités résidentielles et maintien à domicile des personnes âgées de 75 à 85 ans*, Rapport final, 153 p.
- OGG J., RENAULT S., LEAL J. (2008). *Programme de recherche : Vieillesse de la population et Habitat. Les choix résidentiels des retraités européens : l'exemple de la France, du Royaume-Uni et de l'Espagne*, Rapport final, 135 p.
- SANDERSON J.-P. (2013). « Partir ou rester. Transformation du choix résidentiel en fin d'activité de 1970 à 2006 », *Espace, populations et sociétés*, pp. 119-133.
- THOMSIN L. (2001). Les mobilités de la retraite, Legrand M. (dir.). *La retraite : une révolution silencieuse*, érès, pp. 223-242.